

LETTRE

AUX ADHÉRENTS

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU CEA – SECTION DE VALDUC

SOMMAIRE

Numéro 47

Décembre 2018

Éditorial	p 2
Dossier : le prélèvement à la source	p 3
Dossier : la fusion AGIRC-ARRCO	p 5
Effectifs de la section	p 6
Solidarité : Journée des personnes seules 2018	p 7
Nouveautés sur le web	p 10
Conférence : l'effet de serre	p 11
Voyage : balade au Portugal	p 13
Escapade : Visite en Provence	p 17
Randonnée : découverte de la Haute Loire	p 19
Projets de visites 2019	p 25
Les potins de la marmotte	P 26
Liste des membres du Bureau	P 27



Avec l'avalanche des taxes et augmentations diverses, le "ras-le-bol" fiscal est de plus en plus présent. Les Français, qu'ils soient actifs ou retraités, sont en colère.... et le font savoir.

Le prix exorbitant des carburants (qui va encore augmenter en janvier) a été l'élément déclencheur du mouvement de grogne de la mi-novembre : il est venu s'ajouter à l'augmentation des tarifs du gaz, du fioul domestique, et pour certains, de la taxe d'habitation (qui devait pourtant diminuer). Ce sentiment de baisse du pouvoir d'achat est de plus amplifié par les rumeurs d'augmentation des mutuelles, de création de péages urbains, et l'inquiétude sur le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, etc..... Devant ce mécontentement, le gouvernement essaie de calmer les esprits en proposant des mesures compensatoires, accordées sur demande des intéressés, après l'établissement de dossiers justificatifs souvent trop complexes pour aboutir. Et la plupart des retraités ne rentrent pas dans les critères imposés.

Pour les retraités, après le blocage des pensions durant plusieurs années, une revalorisation de misère de 0,3% du régime général, figé jusqu'en 2020, et l'augmentation de la CSG, la baisse du pouvoir d'achat ne cesse de s'accélérer.

Le Président de la République se dit fier des retraités et ne rate pas une occasion de les remercier pour l'effort financier qu'il leur demande ! Mais les retraités ne sont pas dupes et restent mobilisés. Nos représentants de l'UFR et de la CFR ont écrit au Président de la République et au Ministre de l'action et des comptes publics pour présenter nos positions sur la hausse de la CSG. Christian Bourreau, Président d'honneur de l'UFR, est intervenu à maintes reprises à la radio et la télévision. Maintenant, les médias connaissent nos fédérations et les invitent régulièrement : les messages finiront bien par être entendus !

Dans ce numéro de la lettre aux adhérents, nous vous proposons deux articles de la commission

"retraites", l'un sur le PAS (Prélèvement À la Source), l'autre sur la fusion AGIRC-ARRCO, qui prendront tous deux effet au 1^{er} janvier 2019. Vous trouverez également l'actualité de notre association : comptes rendus de voyages, de visites et de conférences, projets pour 2019, journée des personnes seules, randonnée dans la Haute-Loire. Autant de témoignages qui marquent le dynamisme et l'engagement des responsables de commissions, et votre intérêt pour les activités que nous proposons. Et pour tous ceux qui sont "connectés", de nouvelles rubriques "pratiques" et ont été mises en ligne : visitez notre site internet, il est régulièrement mis à jour par notre nouveau webmaster, J-C Lovato. Par ailleurs, vous l'avez constaté, nous cherchons à faire évoluer la présentation de la lettre aux adhérents : la nouvelle page de couverture est un début, d'autres changements viendront sûrement par la suite.

Le 22 février 2019 se tiendra notre **Assemblée Annuelle** : elle aura lieu à Is-sur-Tille, salle des Capucins. La section ARCEA de Valduc fêtera ses 40 ans, et nous espérons que vous serez nombreux à y participer : le bulletin d'inscription est joint à cet envoi, à nous retourner avant le 20 janvier. Vous trouverez également **l'appel à cotisation** 2019, auquel nous vous remercions de répondre dès que possible, au plus tard pour le 30 mars 2019, afin d'éviter les relances.

Avant de terminer cet édit, je tiens à remercier sincèrement les membres du Bureau qui m'ont apporté leur aide et leur soutien tout au long de l'année, ainsi que les participants aux commissions et les visiteurs qui maintiennent un contact chaleureux avec les personnes seules.

En cette fin d'année, les membres du Bureau se joignent à moi pour vous adresser, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite dans vos projets.

Richard DORMEVAL

"Prélèvement À la Source" de l'impôt sur le revenu : comment ça marche pour les retraites ?

Le prélèvement à la source (PAS) de l'impôt sur le revenu entrera en vigueur le 1^{er} Janvier 2019.

■ Pourquoi cette réforme ?

Elle permettra au contribuable de payer l'impôt sur les revenus de l'année en cours, d'où suppression de l'année de décalage, ce qui permet de prendre en compte plus rapidement les changements de situation.

Pour les personnes mensualisées, les prélèvements s'effectueront sur 12 mois au lieu de 10 mois comme dans le système actuel de mensualisation. Ainsi le revenu net mensuel sera supérieur, pendant 10 mois, à ce qu'il aurait été dans le système actuel, et bien sûr inférieur les deux derniers mois : une répartition différente mais, au final sur l'année, pas de perte de pouvoir d'achat.

Pour les retraités du privé les caisses de retraite, CARSAT (pour le régime général) et AGIRC-ARRCO (régime complémentaire), prélèveront mensuellement l'impôt sur les pensions à partir d'un taux qui leur a été communiqué par l'administration fiscale. Seront également concernées par le PAS, les rentes viagères à titre gratuit.

■ Détermination du taux :

Ce taux est calculé par l'administration à partir de la déclaration d'Avril 2018 sur les revenus de 2017 et il figure sur la dernière page de l'avis d'imposition de Septembre 2018.

Pour les couples mariés ou pacsés ce taux peut être un taux unique pour le foyer fiscal ou un taux individualisé si l'écart de pensions entre les conjoints est important. Le choix a été opéré lors de la déclaration d'Avril 2018 ou au plus tard le 15 Septembre 2018. Après cette date le taux indiqué sur l'avis d'imposition de Septembre a été transmis aux caisses de retraite.

Pour modifier éventuellement l'option sur les taux, le contribuable devra attendre la mise en place du PAS et la modification sera prise en compte au plus tard le 3^{ème} mois suivant la demande. Pour exercer ces options il faut se connecter sur son espace personnel sur le site « impots.gouv.fr » dans la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » ou pour ceux qui n'ont pas internet appeler le 0.811.368.368 (0,06 euro/mn+ prix d'appel).

Pour les couples mariés ou pacsés, ayant opté pour un **taux individualisé, celui-ci ne s'appliquera qu'aux pensions**. Les autres revenus resteront soumis au taux propre au foyer fiscal.

Qu'il soit individualisé ou non le taux de prélèvement n'intègre pas le bénéfice des réductions ou crédits d'impôts.

■ Prise en compte des crédits d'impôts :

Ces crédits d'impôts concernent : l'emploi d'un salarié à domicile, la dépendance (personne âgée en EPHAD), investissement locatif (Pinel, Duflot, Scellier, investissement social et logement dans les DOM, Censi-Bouvard), dons aux associations et cotisations syndicales.

Un acompte de 60% sera versé, en Janvier 2019, au contribuable ayant engagé, en 2017, des dépenses ouvrant droit à ces crédits ou réductions d'impôts.

Le solde sera versé en Juillet 2019 sur la base de la déclaration de revenus 2018 qui contiendra le montant des dépenses 2018 éligibles à ces crédits d'impôts.

Mais attention : Le crédit d'impôts pour la transition énergétique (CITE) et la réduction d'impôts liée à la souscription au capital d'une PME ne sont pas concernés par l'acompte de 60% en Janvier 2019. Le versement interviendra à l'été 2019, suite à la déclaration de revenus de 2018.

■ **Cas des autres revenus que les pensions : les acomptes à verser à l'administration.**

Les autres catégories de revenus, sans « tiers collecteurs », seront soumises à un système d'acomptes prélevés directement par l'administration fiscale sur le compte bancaire du contribuable.

Ces revenus sont :

- Pensions alimentaires,
- Rentes viagères à titre onéreux,
- Revenus fonciers,
- Bénéfices industriels et commerciaux de locations meublées, bénéfices non commerciaux, bénéfices agricoles,
- Rémunérations versées aux gérants majoritaires de SARL, d'EURL.

Le prélèvement sera effectué le 15 de chaque mois, mais il est d'ores et déjà possible d'opter pour des acomptes trimestriels prélevés les 15 Février, 15 Mai, 15 Août, et 15 Novembre. Ceux qui n'ont pas déjà exercé cette option ont jusqu'au 10 Décembre 2018 pour le faire, pour une application au 15 Février 2019.

En pratique le montant des acomptes figure sur la dernière page de l'avis d'imposition 2018, reçu cet été. Il a été calculé sur la base des revenus 2017, compte tenu du taux de prélèvement du foyer fiscal.

■ **Le déroulement temporel du processus de prélèvement à la source, pour la période de transition :**

- **Avril-Juin 2018 :** Déclaration des revenus 2017. Les déclarants en ligne connaissent immédiatement le taux de prélèvement qui leur sera appliqué et il leur est possible d'opter pour le taux individualisé qui leur est immédiatement calculé.
- **Été 2018 :** Réception du taux du PAS, possibilité d'aménagements.
- **Octobre 2018 :** Paiement du solde de l'impôt sur le revenu de 2017. Le taux calculé est envoyé aux caisses de retraite.
- **Janvier 2019 :** Début du prélèvement mensuel automatique et début des acomptes.
- **Avril-Juin 2019 :** Déclaration des revenus de 2018.
- **Septembre 2019 :** Ajustement automatique du taux de prélèvement sur la situation 2018.
- **Avril-Juin 2020 :** Déclaration des revenus de 2019.
- **Été 2020 :** Si le total des sommes prélevées au titre du PAS dépasse l'impôt finalement dû, restitution du trop-perçu.
- **Sept.-Décembre 2020 :** Dans le cas contraire, versement, au fisc, du solde au cours des quatre derniers mois de l'année, étalement automatique si le montant dépasse 300 €.

■ **Conclusion :**

Cet article n'a pas la prétention de traiter toutes les situations. Aussi pour de plus amples informations nous vous recommandons de consulter le site : « economie.gouv.fr » à la rubrique « **Prélèvement à la source** » où existe une très riche « foire aux questions » qui doivent permettre de répondre à une majorité de situations.

En cas de difficulté, d'erreur.... l'interlocuteur à contacter, en priorité, reste l'administration fiscale.

Claude MOUSSIN

**la source de ce calendrier est BERCY*

Fusion AGIRC - ARRCO

À compter du 1^{er} janvier 2019, les régimes de retraites complémentaires AGIRC et ARRCO vont fusionner pour ne plus former qu'une seule entité baptisée "AGIRC-ARRCO". Cette fusion impactera essentiellement les salariés, qui verront quelques modifications des taux et des tranches de cotisation et des changements notoires dans les conditions de départ à taux plein⁽¹⁾. Les futurs retraités percevront tous les débuts de mois une seule retraite "AGIRC-ARRCO".

En revanche, peu de changement pour les retraités actuels. Ils continueront de toucher leurs pensions complémentaires en deux versements ARRCO et AGIRC (pour ceux qui reçoivent cette dernière), avec un libellé unique sur le relevé bancaire qui devrait s'intituler "pension AGIRC-ARRCO".

La revalorisation annuelle des retraites, qui a lieu maintenant au 1^{er} novembre, ne va plus se baser sur l'inflation mais sur l'évolution moyenne des salaires, ce qui à priori devrait être favorable aux retraités. Cependant, pour respecter l'équilibre financier du nouveau régime, une clause spéciale permettra de minorer (ou de majorer ?) cette revalorisation.

La pension de réversion versée par les régimes complémentaires, qui correspond à une partie de

la retraite dont bénéficiait l'assuré décédé (salarié ou fonctionnaire) verra elle aussi quelques évolutions.

Jusqu'alors, les règles d'attribution étaient propres à chaque régime, avec des différences notables, en particulier sur l'âge d'attribution de la pension de réversion :

- 60 ans au moins pour l'AGIRC
- 55 ans au moins, pour l'ARRCO

Dans le régime "AGIRC-ARRCO", la pension de réversion sera versée à partir de 55 ans, et toujours sans conditions de ressources. Elle doit représenter environ 60% de la retraite complémentaire du salarié décédé.

Rappelons pour finir que la pension de réversion n'est pas octroyée automatiquement : demande doit être faite auprès des différents régimes de retraites auxquels était affilié le défunt (régime général, régimes complémentaires).

Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter à l'article paru dans le N° 50 du « Courrier des retraités », et consulter le site : www.economie.gouv.fr

Yves LÉO

(1) Voir l'article "Accord Arrco-Agirc : les bonnes mesures ?" dans la Lettre aux Adhérents du 12/2015.

Début décembre, nos adhérents sont au nombre de : **481**

Depuis le milieu de l'année, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents :

Mme CARTERET Thérèse

Mme TERKI Marie-Sylvie

Mme PETIT-GALLINARI Louise

M. MOLHERAT Joël

M. LEONETTI Léonard

Mais nous avons également eu la tristesse de perdre des amis* :

M. Guy VIARD

M. Jean-Paul PIZOT

M. Georges TESSARO

Nous avons enregistré 2 démissions et 1 radiation

* Information aux adhérents : pour des raisons budgétaires, nous ne publions plus d'avis de décès dans le journal du Bien Public. Tous les avis de décès dont nous avons connaissance sont transmis aux adhérents pour lesquels nous disposons d'une adresse mail.

Patrick VALIER-BRASIER

Journée des personnes seules : une promenade en Auxois

La Commission Solidarité a donné trois rendez-vous pour prendre le bus aux vingt-sept personnes inscrites à "UNE JOURNEE DANS L'AUXOIS".

Départ d'IS-sur-TILLE, puis premier arrêt à FONTAINE-LES-DIJON et second arrêt place Darcy à DIJON : le bus affiche complet.

Voyage confortable en direction de POUILLY en AUXOIS par autoroute, puis direction CHAILLY sur ARMANCON (où il y a un beau château dans lequel nous "avons failli" déjeuner, mais le prix nous en a dissuadés ...). Nous arrivons vers MONT ST JEAN, but de notre journée, et nous nous dirigeons vers FONTANGY, à la Ferme Auberge. Là, la guide nous rejoint, ainsi que deux participants habitant sur place : Mme MAGNAGHI, et André ROSSYE (jeune retraité qui a participé à la préparation de cette journée).

Le groupe, bien accueilli, est installé à plusieurs tables aux nappes en tissus à carreaux rouge et blanc. Nous avons pu déguster les excellentes recettes traditionnelles composées avec les produits de la ferme de Marie-Claude NICVERT et de son fils, Florent PROMMER.



Le déjeuner a ravi toute l'assemblée (certains sont même repartis avec une boîte : pas de gaspillage !) D'autres ont fait des achats de terrines à la Boutique.

➤ 14 H 45, départ pour MONT SAINT JEAN :

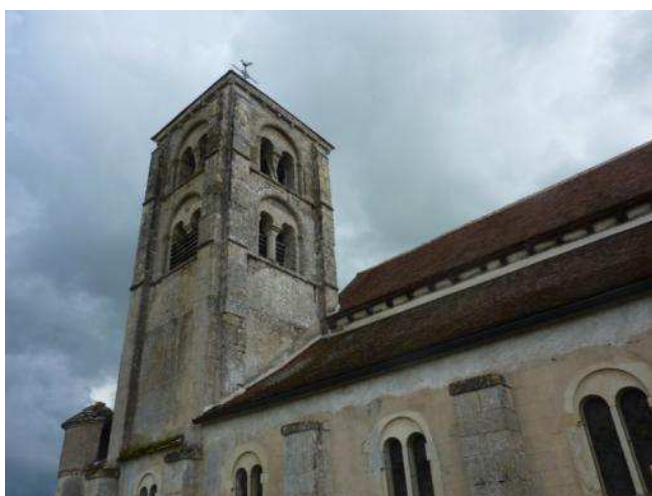
Petit village médiéval dont le château du XII^e siècle perché sur un éperon rocheux domine la vallée du SEREIN. De la route, impossible de l'apercevoir, en raison d'une végétation très dense.

Le donjon est flanqué de quatre tours, reliées par des courtines. L'appareil du bâti, la verticale des tours et des courtines, l'oblique du talus qui épouse le rocher, autant de détails architecturaux remarquables.



Partie plus ancienne romane, la Chapelle castrale du XII^e siècle : elle se réduisait à l'abside flanquée de ses deux absidioles et du beffroi. Les corniches du sommet du clocher et des absides sont remarquables. Le deuxième étage de la tour est percé par des baies géminées dont le trumeau central a l'apparence d'une torsade hélicoïdale. La nef qui prolonge la partie romane est du XV^e siècle mais les murs des collatéraux datent de la fin du XIX^e siècle.

Les lucarnes de la courtine Ouest occupent les créneaux. Au Sud, le pont levais a été remplacé par un pont dormant. L'entrée du donjon porte les gorges du mécanisme de levage.





Nous sommes dans le donjon (avec la pluie !), et vue sur l'entrée, où plusieurs personnes nous attendent, qui n'ont pas osé à s'attaquer à l'ascension des marches.



Une belle vue sur la vallée malgré la pluie.

MONT-SAINT-JEAN, modifié par l'évolution économique et historique, a compté plus de 1 000 habitants et porte encore aujourd'hui des vestiges de son ancienne opulence : des immeubles des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, la mairie avec l'école de garçons aujourd'hui désaffectée, occupe depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, l'élégant hôtel BULLIER, de style XVIII^{ème}. L'hôpital, qui date du XII^{ème} siècle, et qui a été vraiment un hôpital du XVI^{ème} siècle jusqu'à la Révolution. Des croix, des lavoirs, des pigeonniers etc....

L'heure du départ ayant sonné, nous remercions Madame MAGNAGHI qui a ouvert sa maison pour des rafraichissements, André ROSSYE pour son aide à l'organisation de la journée, et la guide pour toutes ses explications.

Retour sur DIJON et IS/TILLE, la tête pleine d'informations sur ce village dont nous en entendons tant parler et qui est un puits de beaux monuments.

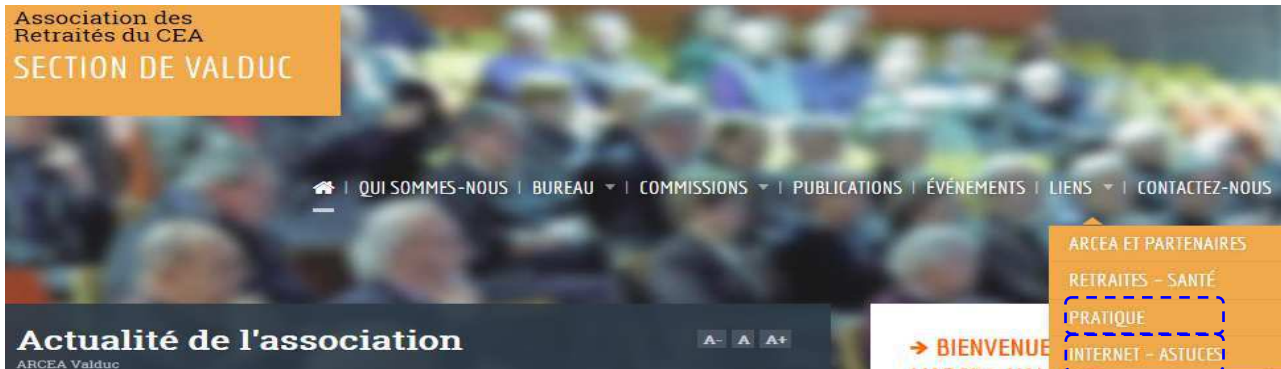
La Commission Solidarité remercie toutes les personnes qui ont répondu présentes pour cette belle escapade.

Annick MAILLARD

Le site web de l'ARCEA-Valduc s'enrichit de nouvelles rubriques

Nous vous invitons à découvrir dans le menu « LIENS » deux nouvelles rubriques :

- INTERNET – ASTUCES
- PRATIQUE



Une rubrique orientée **Astuces pour Internet** qui vous donnera des conseils sur les mots de passe solides, sur les cookies, etc. Elles sont classées en 3 niveaux :

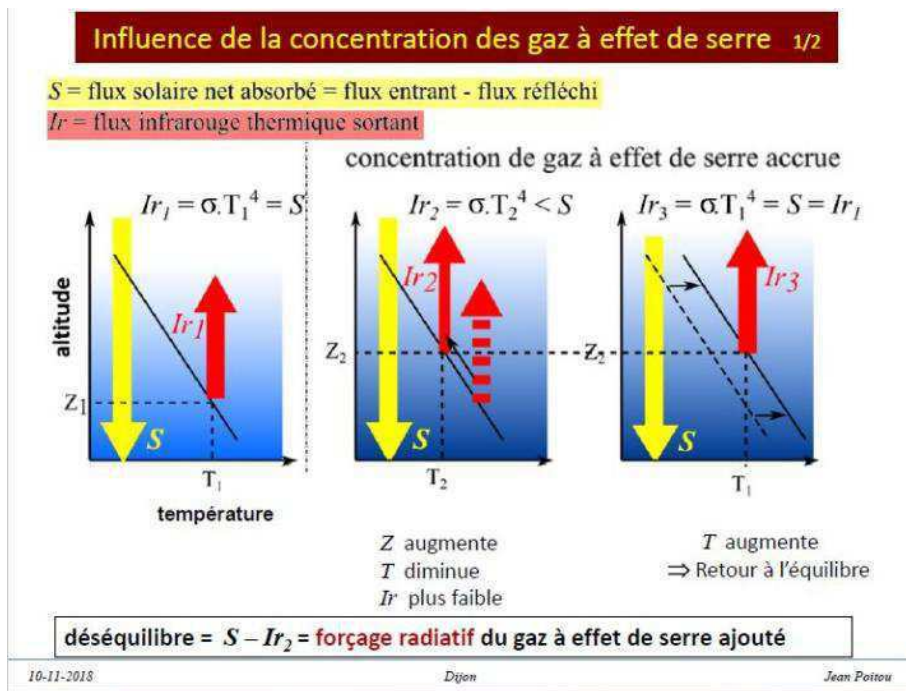
- * Débutant
- * Moyen
- * Expert

Une rubrique concernant la **consommation**, avec différents comparateurs éprouvés.

"L'effet de serre, processus climatique impacté par l'homme", par Jean POITOU

La SFEN Bourgogne Franche Comté, l'association Sauvons le Climat, et l'ARCEA-Valduc ont invité Jean Poitou¹, physicien, climatologue, pour une conférence² au Lycée Carnot de Dijon le jeudi 11 Octobre 2018.

Comme l'a rappelé Jean Poitou, les recherches scientifiques sur le climat remontent au 19^{ème} siècle : Fourier a énoncé que l'atmosphère piège une partie de la chaleur provenant du Soleil. Tyndall a effectué les premières mesures d'absorption des infra rouges par divers gaz ; il a identifié le rôle climatique de la vapeur d'eau : une seule nuit d'été sans vapeur d'eau dans l'air détruirait toutes les plantes gélives. Arrhenius a calculé l'effet d'un doublement du CO₂ sur le climat, effet contesté par Knut Angström qui a observé que, dans son expérience, l'absorption des infrarouges dépendait très peu de la concentration du CO₂.



Dans une serre, le toit empêche la chaleur de partir par convection. Dans l'atmosphère le processus est différent : Seulement 10% de la chaleur apportée à la surface par le soleil va repartir directement dans l'espace. Les infrarouges sont absorbés par les gaz à effet de serre. Ceux-ci émettent aussi du rayonnement, de même longueur d'onde (selon les lois de Kirchhoff). Ne pourra partir dans l'espace que celui qui est émis à une altitude telle qu'il n'y ait plus assez de gaz à effet de serre au-dessus de lui pour l'absorber. La quantité de rayonnement émise décroît très rapidement avec la température (loi de Stefan Boltzmann), l'atmosphère, plus froide que la surface, émet moins de rayonnement qu'elle n'en absorbe. Il y a donc piégeage de chaleur

¹ Co auteur avec Pascale Braconnot et Valérie Masson-Delmotte de « Le Climat : la Terre et les Hommes » Edp Sciences

² Cette conférence est disponible en audio sur le site : <http://sfenbourgogne.fr/conferences/> ainsi que la présentation

dans la basse atmosphère. Si on augmente la quantité de gaz absorbant, pour partir dans l'espace, le rayonnement devra être émis à plus haute altitude donc à plus basse température, et donc avec une plus basse intensité ; émettant moins de chaleur qu'il n'en reçoit, le système se réchauffe. La différence entre l'intensité du flux solaire entrant et l'intensité du flux sortant avant l'établissement de l'équilibre est appelée forçage radiatif du gaz qu'on a ajouté.

A haute altitude, la vapeur d'eau se fait rare (elle s'est condensée avec la baisse de la température), c'est donc le CO₂ qui domine l'absorption.

L'effet de serre existe parce que l'atmosphère est épaisse et que la température baisse avec l'altitude.

Les aérosols, particules en suspension dans l'atmosphère, réfléchissent ou absorbent le rayonnement. C'est sur elles que se condense la vapeur d'eau pour former les nuages, qui ont un effet majeur sur le climat. Globalement, l'effet des aérosols est refroidissant : le Pinatubo a produit un refroidissement global d'environ ½ degré pendant 2 ans. Cet effet refroidissant des aérosols tempère partiellement le réchauffement dû à l'effet de serre.

Le forçage naturel reste petit devant le forçage anthropique. Il y a une incertitude majeure sur le couple aérosols-nuages, mais c'est un terme petit par rapport aux gaz à effet de serre. *« Ce qui n'est pas très rassurant c'est que les émissions de CO₂ ne cessent de s'accroître. De plus ; chaque fois qu'on a introduit une nouvelle source d'énergie fossile, elle s'est ajoutée et non substituée aux autres sources. Qu'en sera-t-il avec le gaz de schiste ? »* précise Jean Poitou en conclusion.

Les questions très variées qui ont suivi portaient sur les différentes solutions : Le GIEC préconise de stopper l'utilisation des combustibles fossiles, mais si tout le monde voulait un véhicule électrique on n'a pas assez de cobalt pour les batteries. La capture du CO₂ nécessite beaucoup d'énergie et coûte cher.

Est-ce que les modèles sont fiables ? *« On demande aux modèles non pas le temps qu'il fera ici le 11 octobre 2055, mais quelle distribution de temps on pourra avoir dans la région en d'octobre vers les années 2050-2060. Les résultats sont robustes pour les températures, moins pour les précipitations car on ne sait pas ce que vont devenir les nuages. Le GIEC indique toujours le type de confiance qu'on peut avoir dans le résultat »* ajoute Jean Poitou.

Anne-Marie GOUBE



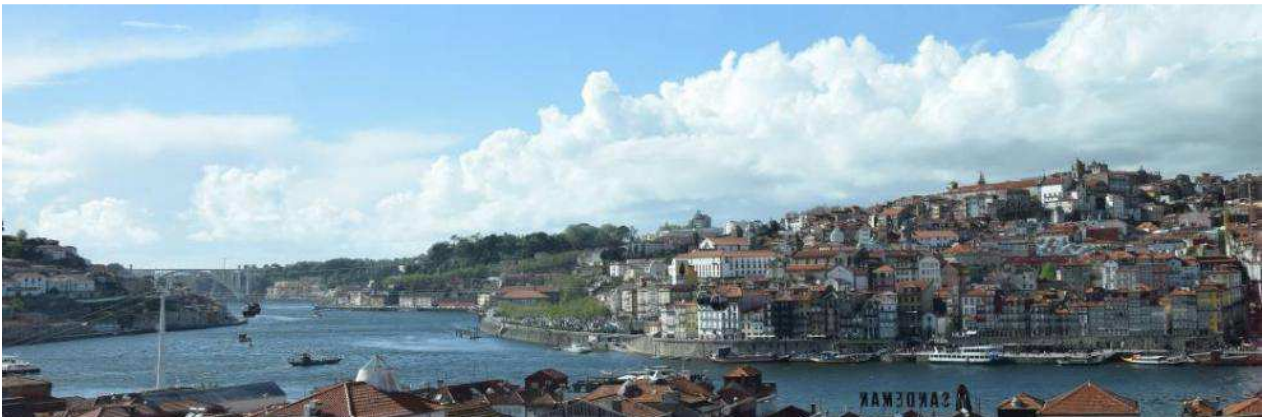
Balade au Portugal, du 29 avril au 6 mai 2018

Partis à 8 (retraités et épouses), nous arrivons à Porto sous le soleil, accueillis par « Beni », notre guide, et Daniel, notre chauffeur, pour la semaine.

Nous commençons par une visite de la ville en bus et nous traversons le fleuve « Douro » en empruntant le pont métallique D.LUIS , construit suivant les principes de Gustave Eiffel, qui nous permet de rejoindre les hauteurs de Vila Nova de Gaia et d'admirer une grande partie de la ville de Porto.

Nous quittons le bus pour descendre une ruelle qui nous conduit directement au « paradis », enfin, je veux dire, dans une cave des vins de Porto. Il s'agit des caves d'OFFLEY que nous visitons, avec commentaires à l'appui avant de faire une belle dégustation.

Nous partons ensuite pour notre hôtel à Celorico de Baston au nord-est de PORTO où nous sommes accueillis chaleureusement par la maîtresse d'hôtel, qui parle un français parfait et pour cause, elle est née en France et a rejoint le Portugal il y a une quinzaine d'années. Comme apéritif de bienvenue, elle nous sert un vin blanc local « le vino verde » produit par le propriétaire de l'hôtel.



Porto et le fleuve Douro

La journée 2

Consacrée à la visite successive de Guimarès, ville berceau du Portugal, Barcelos, Braga avec son célèbre sanctuaire du Bom Jesus do Monte. Nous poursuivons notre route vers Amarante où, hélas, nous arrivons trop tard pour visiter l'église du monastère de Sao Gonçalo.

Notre guide nous conduit dans une pâtisserie où nous faisons une dégustation de mini gâteaux, spécialité locale.

Journée 3

Nous nous rendons au port de Porto pour une croisière sur le Douro. Nos places sont réservées sur le bateau où nous bénéficions d'un petit déjeuner et d'un agréable repas durant la croisière. Nous remontons le fleuve en longeant une vallée magnifique avec les vignes hautes desquelles est issu le VINO VERDE avant de découvrir les vignes en étages, où l'on récolte le raisin pour la fabrication du vin de Porto - les vignes sont exploitées dans la région de Regua mais le vin est élaboré à Vila Nova de Gaia.

Durant ce parcours nous franchissons deux écluses dont la plus imposante est haute de 43 m. Nous sommes impressionnés par la rapidité de la montée des eaux.

Nous abandonnons notre bateau pour rejoindre le bus qui nous attend et nous partons pour LAMEGO afin de visiter son église baroque décorée d'or. Cet or provenait du Brésil suite à la conquête du pays par les navigateurs portugais. Ne sachant que faire de cet or, il fut destiné à la décoration des églises.

Il est l'heure de rejoindre notre hôtel dans un petit village près de SERNANCELHE. Nous sommes accueillis dans un ancien couvent aménagé en hôtel avec une salle de restaurant installée dans l'ancienne chapelle où nous allons dîner.

Journée 4

Nous partons pour le petit village médiéval de LINHARES et les ruines de son majestueux château fort. Ce village, situé en dehors des circuits touristiques classiques, est très peu fréquenté, mais mérite le détour.

Avant d'arriver à Linhares, nous avons fait une halte dans le village de Celorico da Beira pour une dégustation de fromage de brebis de la Serra da Estrala.



Linhares et son château

Midi approche et nous sommes attendus dans le village de MESQUITELA chez Monsieur CERVEIRA, dans son manoir plein d'histoire, vieux de 400 ans. Nous entrons dans la salle à manger familiale accompagnés par un jeune accordéoniste qui nous interprète de la musique traditionnelle et ce, pendant tout le repas. Nous commençons par une dégustation de Porto en guise d'apéritif suivi d'un repas concocté par la maîtresse de maison selon les recettes ancestrales. Avant notre départ, nous avons droit encore à de l'accordéon et M. CERVEIRA nous invite à faire une farandole dans la cour de son manoir. Nous remercions chaleureusement nos hôtes.

Nous repartons pour rejoindre AVEIRO, « la Petite Venise » du Portugal, sur le bord de l'Océan Atlantique. Deux particularités retiennent notre attention :

- des embarcations très colorées, « les Moliceiros », naviguant sur le canal qui rejoint l'océan. Il s'agit d'anciennes barques de pêcheurs qui servent à promener les touristes.
- la gare d'Aveiro avec ses murs recouverts d'Azulejos, décors en carrelages bleus représentant des scènes de la vie quotidienne.

Il est alors temps de partir pour FIGUERA DE FOZ et de rejoindre notre hôtel. Avant le dîner nous avons le temps de faire une « petite balade » sur la plage et admirer les grandes vagues de l'Océan Atlantique.

Journée 5

Nous partons pour la ville de COIMBRA, connue pour son université, une des plus anciennes d'Europe. Après une promenade dans la ville, nous poursuivons notre périple en direction de Batalha pour la visite du Monastère de Santa Maria da Vitoria, d'une très grande richesse architecturale. Cet édifice fut érigé

à la demande du roi Joao 1^{er} pour commémorer la victoire remportée sur les Espagnols à Aljubarrota. Cette victoire valut aux Portugais d'obtenir leur indépendance.

Nous terminons la journée à Fatima en nous rendant au sanctuaire où notre guide nous explique l'histoire des apparitions de la vierge aux enfants.

Notre hôtel qui se situe à proximité du sanctuaire.

Journée 6

La première visite a lieu à l'abbaye cistercienne d'Alcobaça construite à partir de 1178 sous la direction des supérieurs de l'Ordre des Cisterciens. On y trouve les tombeaux du roi Pedro 1^{er} et d'Ines de Castro la célèbre « reine morte » théâtralisée par Montherlant.

Ensuite, ce sont les rives de l'Atlantique qui nous accueillent à NAZARE, village de pêcheurs. Nous nous rendons tout d'abord sur « le Sitio », au-dessus de la falaise dominant Nazaré pour admirer les grandes vagues de la côte sauvage. C'est un haut lieu, mondialement connu des surfeurs. Nous nous approchons de la place du village, pour voir les femmes aux robes très colorées et leurs 7 jupons, tradition locale.

Nous redescendons dans la ville, le long de la plage où nous attend notre restaurant ; nous dégustons le plat local de sardines grillées.

L'après-midi, nous faisons route vers OBIDOS, petit village médiéval avec ses maisons blanches. Nous déambulons dans les rues fleuries et pleines de charme. Nous sommes attendus pour une dégustation de ginginha (liqueur de griottes) servi dans un verre en chocolat que nous pouvons manger.

La prochaine halte se situe à SINTRA, ville très pittoresque qui s'étend sur les pentes de la Serra, avec des rues étroites. Sintra est la ville des palais et des châteaux : le Palacio da Pena, le Castelo dos Mouros (château des Maures) le Palacio de Seteais transformé en hôtel de luxe.

Puis nous prenons la direction de Lisbonne en longeant la côte et en passant par ESTORIL, célèbre pour son circuit automobile, mais aussi pour sa station balnéaire prisée des habitants de Lisbonne.

Pour rejoindre notre hôtel nous devons franchir le fleuve Tage en empruntant le pont du 25 avril, pont métallique suspendu long de 2300m construit en 1966 afin de supprimer le bac qui rejoignait les deux rives du fleuve.

Journée 7

Elle est consacrée à la visite de LISBONNE.

Nous commençons par la visite du monastère des Hieronymites à l'intérieur duquel nous découvrons l'église Santa Maria et les cloîtres. Nous nous rendons ensuite devant la tour de Bélem qui a été construite pour défendre le Monastère Jeronimos (Hiéronymites) contre les envahisseurs venant de la mer. Nous poursuivons par la visite du musée des carrosses avant de nous rendre dans une « cantina lisboète » afin d'y déguster le traditionnel cochon de lait grillé. Le patron de la cantina a tenu à nous faire savoir qu'il s'agissait d'un cochon de son propre élevage.

Dans l'après-midi nous ne pouvons pas échapper à la ballade du mythique tramway de la ligne 28 qui nous fait passer par les vieux quartiers de Lisbonne. Nous terminons notre circuit à pied dans les rues grouillantes de monde.



Journée 8

Le dernier jour nous profitons de notre temps libre. Le bus, à notre demande, nous emmène au musée des **Azulejos** où nous pouvons voir, entre autre, l'immense fresque longue de 25m composée de 1300 carreaux



Azulejos

représentant la ville de Lisbonne telle qu'elle existait avant le tremblement de terre de 1755.

Après un repas pris dans le vieux quartier d'Alfama, nous déambulons dans les ruelles typiques, en passant par l'autre vieux quartier de la Mouraria aux vieilles maisons encore en l'état, haut lieu du fado avant de rejoindre la place Centrale du Rossio.

L'heure du départ a sonné et notre chauffeur vient nous chercher, accompagné de la guide, pour nous conduire à l'aéroport.

Ce séjour a été intense et riche en découvertes.

Notre guide nous a conté l'histoire du Portugal avec une grande précision, ce qui nous a permis de mieux appréhender les sites visités. Nous avons pu comprendre les différents styles d'architecture, liés à la présence successive des Arabes, des Espagnols et également des Juifs qui ont été des acteurs influents de l'économie du pays.

Nous avons pu profiter de magnifiques paysages et d'un accueil chaleureux.



Jean-Paul MARTIN

Visite en Provence – Avignon, Cadarache et ITER

36 retraités et conjoints de l'ARCEA VALDUC ont participé à cette visite.

Trois jours en Provence avec une première journée consacrée à la visite de la partie historique d'AVIGNON - visite-guidée du Palais des Papes et du Pont d'Avignon.

Pour l'histoire de ce dernier, selon une légende, en 1177 un jeune berger appelé Bénézet se dit envoyé de Dieu et vient à Avignon pour construire un pont. La performance d'exécution pour la construction de ce pont est vite attribuée à l'intervention divine.

Victime des conflits des hommes et surtout des crues du Rhône, les hommes abandonnent la reconstruction incessante des vingt-deux arches du pont de pierre médiéval.

A ce jour subsiste encore quatre arches sur lesquelles repose la chapelle Saint Nicolas et la tour du Chatelet située à l'extrémité de l'ouvrage.

Nous quittons Avignon sous un violent mistral afin de rejoindre la maison d'hôte de Cadarache (le château et la ferme) pour un dîner et d'y passer notre première nuit.

Durant le repas nous avons eu l'agréable surprise et l'honneur de la visite de M. Christian BONNET, directeur de CADARACHE et ancien de VALDUC. Il a souhaité nous saluer, ne pouvant nous accueillir le lendemain pour la visite du centre en raison d'un emploi du temps très chargé.

Notre deuxième journée est consacrée, le matin, à la visite de CADARACHE. Nous sommes accueillis à l'entrée du Site par Aurélie DENIS, du service communication. Nous restons dans notre bus et elle nous conduit au bâtiment de la Com., ce qui nous permet de découvrir la taille imposante du site : 1600 ha dont 900 ha clôturés.

Créé en 1959, il est le plus important centre dans le domaine de la recherche et développement technologique pour l'énergie, en Europe : – soutien à l'industrie nucléaire du futur (pour les réacteurs de fusion nucléaire) – promotion des énergies alternatives aux énergies fossiles (plateformes bioénergies – trois générations de bio-carburants).

Nous nous arrêtons longuement pour la visite commentée de TORE-SUPRA (WEST) qui est une installation en amont de la structure ITER.

Nous quittons CADARACHE en fin de matinée pour rejoindre le Site d'ITER où nous sommes attendus par Katerina KOMISSAROVA, d'origine russe, qui sera notre guide de l'après-midi. Elle nous conduit dans un premier temps dans le grand hall d'entrée de la direction d'ITER



où nous avons l'honneur d'être reçus par Bernard BIGOT, directeur général du site. Il nous fait un exposé sur le TOKAMAK et les enjeux pour l'avenir. Après l'avoir remercié, nous rejoignons le self. Une partie de l'après-midi est consacrée à la visite des installations, particulièrement imposantes.

Nous avons un exposé détaillé de Jean-Pierre FRICONNEAU, qui travaille sur le TOKAMAK depuis maintenant sept ans. Il nous indique une particularité du site, à savoir que nous sommes en zone internationale où est représenté un certain nombre de pays participants au projet ITER :



L'Union Européenne, la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud, la Russie et les Etats-Unis.

90% de la contribution de ces pays au développement d'ITER se font en nature, sur les différentes parties de l'installation. Au terme de

cette visite nous quittons ITER et nous partons à AIX-EN-PROVENCE pour une visite libre de la vieille ville et pour dîner, avant de regagner la maison d'hôte pour la nuit.



Groupe dans le hall de la direction d'ITER avec le directeur général, Bernard Bigot, à droite.

Le troisième jour nous quittons CADARACHE pour faire deux haltes dans la journée, sur le chemin du retour :

- la visite du village de GIGONDAS, très typique à flanc de colline, entouré de vignes. Nous profitons de ce passage pour effectuer une dégustation dans un caveau où nous pouvons découvrir le vin local. Un certain nombre d'entre nous est reparti avec un carton de ce délicieux nectar.

Nous nous arrêtons à SABLET où nous déjeunons à la terrasse du restaurant « la Table de Magali », sous l'ombre des platanes.

- La dernière visite est réservée au château de GRIGNAN, où Madame de SÉVIGNÉ rendait visite à sa fille, et où elle est décédée. Nous bénéficions d'une visite guidée, ce qui nous permet de découvrir les merveilles de ce monument.

Il faut alors penser à rentrer et vers 17 h nous rejoignons notre bus et son chauffeur Germain CANDE qui a été exemplaire durant ces trois jours tant sur le plan de la conduite de son bus que sur le plan du relationnel avec ses passagers.

Jean-Paul MARTIN

Découverte de la Haute-Loire - 17 au 21 juin 2018

➤ Dimanche 17 juillet 2018 : Visite du Puy-en-Velay

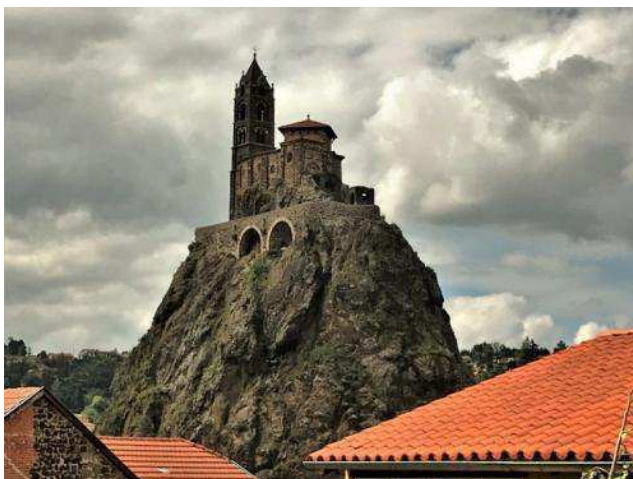
Nous étions dix randonneurs de l'ARCEA de Valduc à nous donner rendez-vous ce dimanche 17 juin 2018 en Haute-Loire. Après un voyage de 350 km depuis Dijon, tout le monde arrive à l'heure pour le déjeuner dans une crêperie au pied du château d'Arlempdes. Puis, nous passons au gîte à Freycenet d'Arlempdes pour y déposer nos bagages. Belle surprise : le gîte « La Freycenette » - trois épis – est magnifique et l'accueil des propriétaires, Alain et Martine, des plus chaleureux. Nous ne traînons pas, direction Le Puy en Velay. Avec Chartres, cette préfecture de la Haute-Loire est le plus ancien lieu de culte marial de France et aussi le départ officiel du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.



De gauche à droite : Jean-Luc l'organisateur du séjour, Dominique, Simone, Claude, Patrick, Arlette notre doyenne, Noëlle, Roger, Marcel



...et Laurent, qui malgré un plein de tendresse (sans taxe) pour une pèlerine de bronze, a pris une veste.

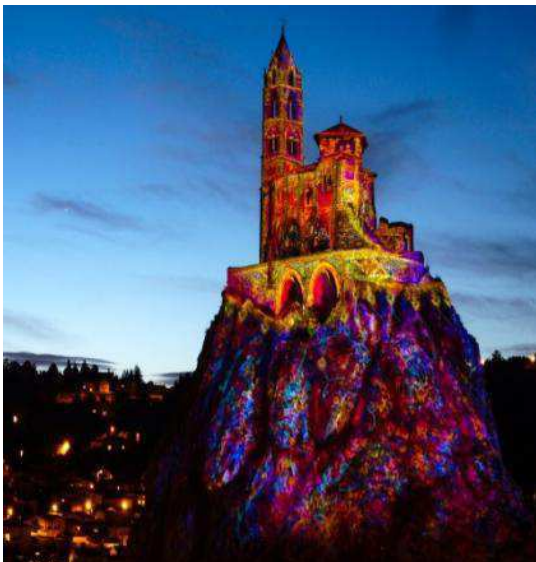


Le rocher Saint-Michel d'Aiguilhe, surmonté de la chapelle romane dédiée à Saint-Michel, est un site incontournable : après la montée raide des 268 marches on aboutit au sanctuaire roman en plein ciel. Ce rocher est un gigantesque « dyke », nom qui est donné à ces aiguilles de lave basaltique. Il s'élève d'un jet à 80 mètres du sol.



L'autre point remarquable de la ville est la Cathédrale Notre-Dame et son magnifique cloître. Cet extraordinaire édifice roman doit son originalité à l'influence de l'Orient et on y retrouve également la marque byzantine.

Le "guide vert" nous incite à monter au rocher Corneille, point culminant de la ville (757 m), surmonté de la statue de Notre Dame de France, mais nous renonçons devant la perspective d'escalader une fois encore un nombre impressionnant de marches... Nous flânons donc dans les rues et ruelles de la ville. En entrant dans un magasin de spécialités régionales, on nous vante les avantages d'un apéritif local à la pomme et aux châtaignes, Le Birlou : il marie la saveur de la pomme au mystère de la châtaigne. En effet, le Birlou s'accommode bien avec la bière blonde et lui donne un goût entre cidre doux et bière rousse. En regardant l'étiquette nous constatons qu'il est élaboré à Nuits-Saint-Georges, en Côte d'Or !



Après le dîner, dans un restaurant de la ville, ce sera l'occasion d'assister au spectacle son et lumière qui n'a lieu que le soir et seulement en été. Comme on est pratiquement au solstice d'été, il nous faut attendre 22h30, la tombée de la nuit, avant de pouvoir admirer d'abord l'illumination du rocher de St-Michel d'Aiguilhe, puis celui de la maison du Département, suivie de la Mairie et enfin du Musée Crozatier. Il est près d'une heure du matin quand on se glisse dans nos draps et la nuit sera courte. On aura fait pas loin de 10 kilomètres à pied rien qu'en parcourant Le Puy en long et en large...

➤ Lundi 18 juin 2018 : Circuit des chaumières

La randonnée s'appelle le « **circuit des chaumières** », décrit dans le Topo-guide régional. Pour ce faire, il nous faut nous rendre à Saint-Front, à environ 50 minutes de notre lieu d'hébergement, par des routes sinueuses. Saint Front est un vieux village adossé à une butte et offre une vue excellente sur le versant Nord-Est du Mézenc. Au centre du bourg se trouve une église de montagne avec son clocher-peigne typique datant du 11^{ème} siècle. Les maisons ont ici des toits de lauzes.



Le parcours est donné pour 14 km et 3h30 de durée. On ne connaît pas le dénivelé total au départ, la seule information du topo-guide indique l'altitude minimale 1095 m, et la maximale 1244 m. Mais entre les deux, des vallonnements à n'en plus finir! Nos métreurs officiels Laurent et Patrick nous fourniront le bilan définitif : 590 m de dénivelé pour un parcours de 16 km.

Nous allons donc de chaumière en chaumière, toutes recouvertes de toits de chaume, certaines anciennes, d'autres restaurées.

Un arrêt pique-nique au village de Mazieux (maison d'assemblée), suivi de la visite des Chaumières de Bigorre (écomusée, fontaine abreuvoir, four à pain, ...).

Au retour au gîte, halte au lac de Saint-Front, le plus typique des maars du Velay. A l'origine, ce cratère d'explosion était profond de 1000 mètres. Au cours des temps géologiques, il s'est petit à petit comblé et atteint aujourd'hui 8 à 10 mètres.

➤ Mardi 19 juin 2018 : les Bois d'Arlempdes

Circuit de 16 km, pour 500 m de dénivelé.

Pour cette randonnée, pas de trajet en voiture, on part d'Arlempdes même. La balade tourne autour du cours de



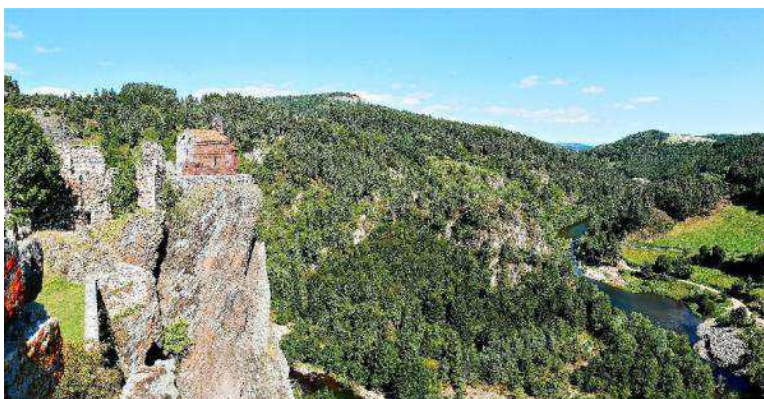
la Méjeanne (en photo, le pont de pierre), un affluent de la Loire : son principal attrait réside dans le grand nombre de points de vue spectaculaires, notamment celui donnant sur le château d'Arlempdes. Elle permet aussi la découverte de hameaux typiques, de croix et de fours banaux. Le temps s'est mis au beau, au très beau même, car rares seront les nuages dans le ciel.

Découverte de l'impressionnant clocher-peigne à de l'église de Saint-Arcons-de-Barges.

Jean-Luc nous fait monter en haut du clocher et tout le monde a droit à sa photo sous une cloche, grâce au puissant téléobjectif de Marcel. En nous voyant tous gigoter et pour certains hurler sous sa cloche, cela faisait penser à un clocher à double cloches...



Non loin du village se trouve la grotte de la Baume aménagée en oratoire dédié à la Vierge. L'endroit est idéal pour se poser et casser la croûte.



A la fin de la randonnée, visite du Château d'Arlempdes. C'est le premier château de la Loire et Diane de Poitiers, la favorite d'Henri II, y séjourna. Le sommet de l'éperon rocheux est couronné des vestiges d'une petite chapelle en pierres volcaniques rouges et son chevet offre un point de vue impressionnant sur les gorges où gronde parfois la Loire.

Petite anecdote : en se penchant sur mur d'enceinte on peut admirer un grand méandre de la Loire et c'est à ce moment que certains d'entre nous, l'œil toujours affûté, voient tout en bas un baigneur se mettre à l'eau nu ! Aussitôt Marcel braqua son téléobjectif sur lui : il est tellement puissant qu'en voyant la photo, on peut distinguer son zizi posé sur l'eau !

➤ Mercredi 20 juin 2018 : Le Mont Mézenc et le Tchier de Boré

Il fait toujours beau et chaud. On part pour le clou de notre séjour, le Mont Mézenc, 1753 m d'altitude. C'est un massif volcanique formant une barrière naturelle déterminant le partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée. Pour y arriver, il faut parcourir pendant 45 minutes des routes de montagne assez tourmentées, mais heureusement en bon état et peu fréquentées. On laisse les voitures au parc de stationnement de la station de ski des Estables à 1500 m d'altitude. On va commencer par faire le tour du mont avant de l'escalader. Un itinéraire de 15 km, en grande partie en forêt, aux paysages grandioses et variés, autour du toit du département.



Le Mont Mézenc avec ses deux sommets caractéristiques, le point culminant à gauche se situant sur le département de l'Ardèche.

Arrivés à la Croix de Boutières (1500 m), nous nous installons dans l'herbe pour sortir notre déjeuner du sac. Il sera suivi d'une courte sieste, avant la montée définitive (250 m). La montée est raide, mais finalement tout le monde la négocie bien. Quand Arlette, notre doyenne, marque un peu le pas, il y a toujours une bonne âme pour l'attendre, voire pour lui porter le sac.

Mais quand on est au sommet, toute fatigue s'efface tellement le spectacle est saisissant : un panorama immense de 360 ° s'offre à nos yeux, un des plus beaux points de vue de France.



Depuis la croix de Boutières, vue sur le Gerbier-de-Joncs en forme de pain de sucre et le suc de Sara avec sa longue arrête.

La descente finale est courte et nous retrouvons rapidement nos voitures. Jean-Luc nous propose alors de pousser jusqu'au *Tchier de Borée* qui se trouve dans le parc naturel des Monts d'Ardèche.

L'Ère du *Tchier de Borée* est une sorte de grande meule de l'univers qui regarde à la fois en arrière et en avant. Elle est constituée de 70 pierres, dressées sur le tracé régulateur de l'Ère du *Tchier de Borée*, formant 12 triangles et 7 carrés déterminant les 8 rapports de la divine proportion.



Chaque pierre est numérotée et sculptée, elles portent toutes un message différent. Le visiteur reconnaît certains symboles propres à ses connaissances à travers des références cosmiques, historiques et mythologiques. Elle est l'œuvre de Serge Boyer et Fabienne Versé, sculpteurs glypins (sur pierre).

➤ Jeudi 21 juin 2018 : **emplettes à Costaros et Tour du lac du Bouchet**

Après un dernier petit déjeuner, nous quittons notre gîte charmant et ses hôtes attachants pour regagner nos pénates. Mais comme tout touriste qui se respecte, nous faisons une courte halte à Costaros, sur la route du Puy, pour acheter des spécialités régionales. Après les achats, le groupe se laisse tenter pour aller faire le tour du lac du Bouchet, à quelques kilomètres de là. Situé à 1205 m d'altitude, il occupe le fond d'un ancien cratère, il a une circonférence de 3 km et une profondeur maxi de 28 mètres. Une forêt de sapins, de pins et d'épicéas l'enferme. On ne lui connaît pas de cours d'eau tributaire, cependant la limpidité de l'eau montre qu'elle se renouvelle sans cesse.



La balade est fort bucolique mais il est temps de prendre le chemin du retour. Certains se laissent tenter par le restaurant du bord du lac, qui se trouve là fort à propos, pour leur permettre de se sustenter dans un cadre magnifique. Une sympathique façon de terminer un séjour riche et agréable.



Texte : Roger Schott – Photos : Marcel et le groupe - Organisateur du séjour : Jean-Luc Dumas.

Liens internet :

- <https://www.auvergnevacances.com/>
- <https://lafreycenette.jimdo.com/>
- <https://www.les-boyer-sculpteurs.com/oeuvres/bor%C3%A9ard%C3%A8che/>
- <http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/fr/arlempdes-0>

Date	Thème	Lieu	Coût (2)	Moyen de locomotion (3)	Observations
Mois de Mai le 16 ou le 23 Mai 2019	Château Savigny-les-Beaune et Moutarderie Fallot	Beaune	50€ d'acompte	Covoiturage	Inscription à faire avant le samedi 13 avril 2019
Mois de Juin le 13 ou le 20 Juin 2019	Sortie croisières sur la Saône	Saint Jean-de-Losne	50€ d'acompte	Covoiturage	Inscription à faire avant le samedi 13 avril 2019
Mois de Septembre le 19 ou le 26 Sept 2019	Domaine Fichet à Igé Sortie ville de Cluny Visite	Igé et Cluny	50€ d'acompte	Covoiturage	Inscription à faire avant le samedi 15 juin 2019

Les dates et le détail des programmes peuvent faire l'objet de légères modifications, vous en serez informé en temps utile par mail et sur le site <http://arceavaulduc.fr>

- [1] Pour des raisons de coût, les sorties ne seront validées que pour un minimum de 12 personnes, le nombre maxi est de 20 personnes.
- [2] Les personnes intéressées devront s'inscrire (mail, courrier et verser un acompte de 50€ à l'inscription. Le prix définitif sera déterminé à partir du nombre de personnes inscrites
- [3] Les frais de carburants et d'autoroute seront à repartir entre le chauffeur et les personnes transportées

L'enfant au grand sac vide

C'est la fin de l'année. Une neige abondante a drapé toute la montagne. Seuls quelques versants vertigineux ont conservé un flanc sombre et verglacé. En cette période, toutes les marmottes dorment profondément ... à l'exception de la nuit de Noël. Ce soir-là, le foin qui obstruait l'entrée d'un gîte à été momentanément écarté pour permettre à un jeune marmotton de vivre cette nuit magique.



Le nez à peine émergeant du trou, il découvre avec étonnement un décor de conte. Il n'a jamais vu une telle clarté sur la montagne, une telle lune qui change chaque cristal de neige en diamant et fait du lac gelé une grande patinoire. Il se met à penser - avec une pointe d'émotion empreinte de fierté - que l'on a illuminé toute la montagne pour lui !

De temps à autre, une étoile filante traverse le ciel et s'éteint au-dessus des glaciers. Une légende dit que chaque fois qu'une étoile tombe sur l'alpe naît un edelweiss. Ce doit être vrai, car les edelweiss sont nombreux ici

Au loin, sur une vire, un bouquetin allongé dont on ne distingue vraiment que les immenses cornes semble profiter également de cette nuit unique.

Perdu dans ses rêves, le marmotton remarque alors un être insolite auprès d'un rocher : un petit enfant qui semble perdu dans sa veste aux manches trop longues qui lui cachent les mains. Il porte un grand sac, vide. L'enfant ne ressemble à aucun de ces enfants qu'il a vu courir sur les sentiers durant l'été. Ils riaient beaucoup ; il semble bien triste ! Il est immobile et son regard semble perdu dans le ciel étoilé. Il paraît très peu vêtu et nul doute qu'il doit avoir très froid en cette nuit glaciale. Des flocons commencent à tomber et bientôt une grosse goutte glisse le long de son visage. A moins qu'il ne s'agisse d'une larme ?

Qui est-il ? D'où peut venir cet enfant qui semble n'avoir pour tout bien que le contenu de son sac vide ?

Un gros nuage assombrit soudain l'horizon et, quand la lune réapparaît, l'enfant a disparu. Mais son image furtive a troublé notre marmotton. N'était-ce pas l'image de l'un de ces enfants oubliés à jamais par l'humanité qui ne les voit plus, l'un de ces enfants qui n'ont plus faim pour avoir trop jeûné et qui n'ont plus de larmes pour avoir trop pleuré ?

N'était-ce pas l'un de ces enfants désormais seuls au monde et dont les sacs sont à jamais vides, enfants pour lesquels la guerre n'est plus qu'une trop longue nuit sans lune et sans étoiles, fut-elle la nuit de Noël ?

Alors que la lune, de son regard éclatant, embrase à nouveau le paysage féerique de l'alpe, le marmotton se demande pourquoi elle ne brille pas pour tous, au moins cette nuit là ?

Il regarde à nouveau l'endroit où l'enfant lui était apparu et il est rassuré : non, il n'y a plus personne !

Sans aucun doute ne s'agissait-il que d'un rêve, d'un mauvais rêve : ainsi, après un soupir de soulagement, le marmotton peut-il à nouveau savourer la beauté et la sérénité d'une telle nuit sur « sa » montagne, en espérant (à défaut d'y croire vraiment) que son bonheur soit partagé par tous les enfants du monde quelle que soit leur religion ou la couleur de leur peau ... ne serait-ce que durant la nuit de Noël

Joyeux Noël à vous et plus particulièrement à tous les enfants qui n'ont pas mérité d'en être privés !

Pierre DE CONTO

Pour nous contacter : liste des membres du Bureau

DECOBECQ Claude	03 80 46 38 92		cdecobecq@free.fr
DORMEVAL Richard	03 80 35 51 41	06 83 01 18 38	retb.dormeval@wanadoo.fr
DUPARAY Bruno	03 80 30 50 90	06 82 67 82 55	bruno.duparay@wanadoo.fr
DUMAS Jean-Luc		06 63 91 85 61	jluke.dum@orange.fr
FIZAINÉ Nadine	03 80 47 07 51	06 64 17 29 42	gavalda.fizaine@wanadoo.fr
LEO Yves	03 80 46 49 21	06 17 48 53 77	leo.yves@orange.fr
LOVATO Jean-Claude			arcea.valduc@gmail.com
MAILLARD Annick	03 80 95 02 53		annickmaillard@aliceadsl.fr
MARTIN Jean-Paul	03 80 75 69 87	06 85 06 00 32	martin.cuss@wanadoo.fr
MULLER Claudette	03 80 55 63 19	07 85 90 79 24	clau-muller@orange.fr
PESCAYRE Gilbert	03 80 46 30 17	06 15 92 38 12	gilbert.pescayre@orange.fr
VALIER-BRASIER Patrick	03 80 55 15 10	06 60 38 13 63	pvalier@orange.fr



ARCEA – Section de Valduc

<i>Directeur de la Publication</i>	:	<i>Richard DORMEVAL</i>
<i>Rédacteur en Chef</i>	:	<i>Gilbert PESCAYRE</i>
<i>Saisie - Composition</i>	:	<i>Claudette MULLER – Patrick VALIER-BRASIER</i>
<i>Envoi courrier</i>	:	<i>Claudette. MULLER</i>
<i>Reproduction</i>	:	<i>Atelier Reproduction de VALDUC</i>